

FORMATION
LES MEMBRES ELUS DU C.H.S.C.T
ACTEURS DE LA PREVENTION



ENTREPRISE < 300 SALARIES

3 JOURS (21H)

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de

- ☞ **Identifier les enjeux** de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)
- ☞ **Restituer les principes** légaux, réglementaires et conventionnels applicables à son activité et environnement en matière de SSCT
- ☞ **Situer les rôles, missions, droits et devoirs des acteurs de la SSCT et co-construire avec eux** (Direction, Services RH et HSE, Managers, Collaborateurs, partenaires sociaux (CSE, DUP, CE, DP, organisations syndicales selon le cas), Médecine du travail, Inspection du travail, Agent de prévention de la CARSAT, IPRP, OPPBTP...)
- ☞ **Maîtriser les attributions, le fonctionnement et les moyens d'actions du CHSCT**
- ☞ **Devenir un acteur pro-actif et constructif de la prévention des risques professionnels**
- ☞ **Développer les aptitudes et pratiques à analyser les conditions de travail** pour déceler, mesurer et prévenir les risques professionnels

Programme (intègre les nouvelles ordonnances)

1^{ère} Partie : Les enjeux de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)

- ☞ Une approche Globale , Pragmatique et Stratégique (« GPS ») en mode projet pour donner du sens et des résultats durables
- ☞ Etat des lieux de la SSCT
- ☞ Mise en perspective avec l'environnement, l'activité et culture de l'entreprise

2^{ème} Partie : L'obligation de sécurité et de prévention de la santé au travail (le cadre juridique)

- ☞ Pour l'Employeur
- ☞ Pour le Collaborateur
- ☞ La veille

3^{ème} Partie : Les acteurs clefs de la SSCT (missions, fonctionnement, responsabilités)

- ☞ Les partenaires sociaux en présence (CSE, DUP, CE, DP, CHSCT, organisations syndicales)
- ☞ Les modalités de fonctionnement propres au CHSCT : réunions, informations-consultations, avis, décisions et délibérations, organisation interne (président, secrétaire, règlement intérieur), les acteurs externes (Médecine du Travail, Inspection du Travail, Agent de Prévention de la CARSAT, Salarié référent/IPRP)

4ème Partie : Les évolutions liées aux ordonnances Macron

- ☞ La création du Comité Social Economique (CSE)
- ☞ Impacts sur les sujets de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- ☞ La création d'une commission dédiée Santé, Sécurité et Conditions de Travail au CSE (CSSCT)

5ème Partie : Les pouvoirs et prérogatives du CSHCT

- ☞ Attributions générales (*analyse de risques, études, contrôles, promotion et culture de la prévention, visites*)
- ☞ Attributions spécifiques (*définitions, cas pratiques, travaux de groupes, vidéos, jeux de rôles*)
- ☞ Les enquêtes et inspections (*définitions AT/IMP, analyse d'accidents et pratique de l'arbre des causes*)
- ☞ Les droits d'alerte, la notion de danger grave ou imminent
- ☞ Les règles de recours à l'expertise
- ☞ Les intervenants extérieurs (*intérimaires, sous-traitants, visiteurs*)

6ème Partie : La prévention des risques professionnels pour assurer la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail des salariés

- ☞ Les indicateurs et documents pertinents pour un diagnostic efficace
- ☞ La Démarche d'Evaluation des Risques Professionnels (EVRP)- Les 9 principes de prévention
- ☞ Le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) - Expérimentation
- ☞ La Pénibilité au Travail à date
- ☞ La Qualité de Vie au Travail (QVT) et Prévention des Risques Psychosociaux (*enjeux, état des lieux, définitions des principaux facteurs de RPS et pathologies associées, la démarche de prévention, les dispositifs et outils existants fiables de diagnostic et de préconisation de plans d'actions (ANACT, CARSAT, INRS, exemple d'une démarche globale et d'un outil 2.0 Wellscan validés avec Paris V)*)

Animation

- ☞ Selon le process « Appel, Apport, Ancrage »
- ☞ Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques en sous-groupes et d'échanges autour de situations rencontrées par les participants avec leurs propres supports s'ils le souhaitent (*DUER, par exemple*), vidéos INRS et autres adaptées aux secteurs d'activité concernés, quizz et tests pour consolider et conforter les apports à l'issue de chaque journée de formation
- ☞ Intervenante certifiée Wellscan 

Public

- ☞ Membres élus du CHSCT
- ☞ Direction d'entreprise, professionnels RH, toute personne amenée à intervenir dans ce comité